

Quand le sucre déclenchait la première des colonisations occidentales



Dans ce nouvel épisode de Storiavoce, Christophe Dickès reçoit le Docteur Frédéric Régent spécialiste des questions concernant l'esclavage dans les colonies françaises sous l'Ancien Régime et au temps de la Révolution pour parler de l'économie sucrière des Caraïbes.

Au programme de la classe de 4^e et de Seconde, l'ouverture Atlantique, la colonisation et l'esclavage engagent à la fois la mémoire et l'histoire. Loin des clichés et des simplifications habituelles, Frédéric Régent entame ici un [Cours d'Histoire] en quatre volets consacré à ce sujet. Interrogé par Christophe Dickès dans cette première partie sur la conquête des îles sucrières au XVI^e siècle, il répond aux questions suivantes:

L'idée coloniale est très souvent associée à l'époque des XIX^e et XX^e siècles. Or cette idée coloniale date de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle. Peut-on comparer le colonialisme contemporain avec celui de l'époque moderne et les mettre sur un même pied d'égalité ?

La colonisation française démarre fortuitement : elle est la conséquence des rivalités anglaises, espagnoles et hollandaises. Est-ce que cela signifie qu'aux origines, il y a pas de projet colonial français à proprement parler ?

Quand est-ce que s'installe les Français et où s'installent-ils ? Quel rôle a joué Pierre Belain d'Esnameuc? Richelieu ?

Quel rôle jouent la Compagnie de Saint Christophe puis la Compagnie des îles ?

Qui étaient les premiers colons ?

Le commerce négrier est illégal mais dans les faits, il était toléré... comment expliquer cette contradiction ?

Comment les colons gèrent-ils leurs relations avec les autochtones mais aussi la menace extérieure étrangère ?

Existe-t-il à l'origine un esclavage blanc ?

Au commencement, il y a l'économie du tabac qui doit faire face à une crise de surproduction. Comment l'économie sucrière supplante-t-elle celle du tabac ? Peut-on parler de révolution sucrière ?

Notre invité: Docteur en histoire de l'université de Paris I, Frédéric Régent s'est spécialisé dans les questions concernant l'esclavage dans les colonies françaises sous l'Ancien Régime et au temps de la Révolution. Après avoir enseigné en lycée, en collège et à l'université des Antilles-Guyane, Frédéric Régent a publié en 2007 un ouvrage reconnu et qui fait désormais autorité sur cette question intitulé *La France et ses esclaves, de la colonisation aux abolitions 1620-1848* (Grasset, réédition Hachette Pluriel en 2010). Frédéric RÉGENT est maître de conférences en histoire moderne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre de l'Institut d'Histoire

Moderne et Contemporaine (IHMC – UMR 8066) et de l'Institut d'Histoire de la Révolution Française (IHRF). Ses recherches actuelles concernent les propriétaires d'esclaves en Guadeloupe, des débuts de la colonisation française en 1635 à l'abolition de l'esclavage en 1848. Frédéric Régent est l'auteur de *Esclavage, métissage, liberté – La Révolution française en Guadeloupe (1789-1802)*, Grasset, 2004 ; *La France et ses esclaves, de la colonisation aux abolitions, 1620-1848*, Grasset, 2007, Pluriel, 2012. Il est co-auteur avec Gilda Gonfier et Bruno Maillard : *Libres et sans fers. Paroles d'esclaves français. Guadeloupe, Île Bourbon (Réunion), Martinique*, Fayard, 2015. Il vient de publier *Les maîtres de la Guadeloupe, Propriétaires d'esclaves (1635-1848)* (Tallandier, 432 pages, 23.30€). Par décret en date du 22 août 2016, Frédéric Régent est nommé, pour une durée de trois ans, Président du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage.